

Arrêté ministériel n° 2017-143 du 8 mars 2017 fixant le montant de l'allocation de chômage et le plafond mensuel de ressources pour en bénéficier en application de l'Ordonnance-loi n° 300 du 16 septembre 1940

Type	Texte réglementaire
Nature	Arrêté ministériel
Date du texte	8 mars 2017
Publication	<u>Journal de Monaco du 17 mars 2017</u> ^[1 p.2]
État	Texte abrogé
Thématique	Chômage et reclassement

Lien vers le document : <https://legimonaco.mc/tnc/arrete-ministeriel/2017/03-08-2017-143@2018.03.17>

LEGIMONACO

www.legimonaco.mc

Notes

Liens

1. Journal de Monaco du 17 mars 2017

^ [p.1] <https://journaldemonaco.gouv.mc/Journaux/2017/Journal-8321>